

DEMANDE D'ACTIVITÉ EN RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Vous avez un projet situé dans une réserve naturelle nationale. Avant d'en faire la demande, vous devez vérifier que ce projet est compatible avec le décret de création de la réserve naturelle. Ils sont téléchargeables à l'adresse : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>

Vous avez également tout avantage à contacter préalablement le gestionnaire de la réserve pour qu'il vous conseille dans la définition de votre projet (voir dernière page).

TYPE D'ACTIVITÉ

- DEMANDE DE TRAVAUX (ex : sentier, débroussaillage, etc)
- DEMANDE DE MANIFESTATION SPORTIVE (ex : trail, etc)
- DEMANDE DE TRAVAIL SCIENTIFIQUE
- DEMANDE DE CIRCULATION (véhicules à moteur) OU SURVOL (hélicoptage, drone)
- AUTRE DEMANDE (ex : manifestation culturelle, autres)

Précisez :

OBJET / LIBELLE DE LA DEMANDE

Demande d'autorisation pour le démantèlement des téléskis du Tour et de Barmus dans la réserve naturelle de Passy, dans le cadre du projet de modernisation du domaine skiable de Plaine Joux.

DATE DE LA DEMANDE : (JJ/MM/AAAA)

25/01/2022

DEMANDEUR

Nom – Prénom ou
Dénomination Sociale*

Commune de Passy

Adresse

Mairie de Passy
1, place de la Mairie
74190 Passy

Courriel

r.castera@mairie-passy.fr

Téléphone

04 50 78 00 03

CONCERNE LA OU LES RÉSERVE(S) NATURELLE(S) DE :

1 : si le demandeur n'est pas le propriétaire du terrain, le demandeur s'engage sur l'honneur à disposer de l'autorisation du propriétaire du terrain et à fournir à l'administration en cas de demande le justificatif nécessaire

- CARLAVEYRON
- VALLON DE BERARD
- AIGUILLES ROUGES
- SIXT-FER-A-CHEVAL / PASSY
- PASSY
- CONTAMINES-MONTJOIE
- DELTA DE LA DRANSE
- ROC DE CHERE
- BOUT DU LAC D'ANNEYCY et /ou PÉRIMÈTRE DE PROTECTION

DÉSIGNATION DU TERRAIN CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

Commune(s)	<input type="checkbox"/> Chamonix Mont-Blanc <input type="checkbox"/> Doussard <input type="checkbox"/> Les Contamines-Montjoie <input type="checkbox"/> Les Houches <input checked="" type="checkbox"/> Passy <input type="checkbox"/> Publier <input type="checkbox"/> Sixt Fer-à-Cheval <input type="checkbox"/> Talloires <input type="checkbox"/> Vallorcine
Section(s) cadastrale(s)	0B
Numéro(s) de(s) parcelle(s) cadastrale(s)	18, 19, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 678, 693
Lieu(x) dit(s)	Le Lac Gris / Barmus
Nom du (des) propriétaire(s) du terrain	18, 19, 31, 32, 33, 35, 36, 37 : Commune de Passy 678 : Mme GRUZ Andrée, Mme GRUZ Lina Marcelle, Mme MICHOLLIN 693 : Mme GRUZ Lina Marcelle

DATE DE L'ACTIVITÉ ENVISAGÉE ET/OU DURÉE SOUHAITÉE DE LA DEMANDE

Du 1er septembre 2023 au 1 décembre 2023 : 3 mois

NOTE DÉTAILLÉE PRÉCISANT L'OBJET, LES MOTIFS ET L'ÉTENDUE DE LA DEMANDE : (matériel utilisé, recours à des prestataires, déroulement, logistique, accès, ...)

Cf. note annexe sur la description des travaux envisagés.

CARTE DE LOCALISATION ET ACCÈS, le cas échéant : joindre un plan à échelle suffisante permettant de situer précisément l'opération projetée au sein de la réserve naturelle, avec un fond IGN au 1/25 000 par exemple

Cf. note annexe sur la description des travaux envisagés.

PLAN DÉTAILLÉ DES OUVRAGES À EXÉCUTER OU DES ZONES AFFECTÉES PAR LA DEMANDE : joindre un croquis

Cf. note annexe sur la description des travaux envisagés.

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000 est une étude requise préalablement à la réalisation de certaines activités ou projets afin de vérifier qu'ils ne portent pas atteinte aux habitats et espèces patrimoniales présents sur le site. Toutes les réserves naturelles de Haute-Savoie font partie du réseau Natura 2000. Les projets soumis à autorisation au titre d'une réserve naturelle doivent donc aussi faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000.

Le demandeur est invité à préciser ci-dessous les incidences possibles du projet sur le site N2000. Il peut se référer au Formulaire Standard de Données du site sur l'INPN pour obtenir la liste des espèces et des habitats d'intérêts communautaires. Il doit prendre contact avec la structure animatrice du site N2000 qui l'accompagnera dans l'évaluation des incidences.

Milieus présents sur l'emprise du projet (Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ;etc.)

<input checked="" type="checkbox"/> Zone urbanisée ou construite	Gares de départ et d'arrivée des téléskis
<input checked="" type="checkbox"/> Routes et accotements	Pistes d'accès du domaine skiable
<input checked="" type="checkbox"/> Autre milieu artificialisé (préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.)	Pistes de ski sous les layons des téléskis
<input type="checkbox"/> Jardin, verger, zone maraîchère, vigne	
<input type="checkbox"/> Grande culture	
<input type="checkbox"/> Friche, jachère	
<input type="checkbox"/> Prairie (préciser si possible : pré de fauche ou pâture)	
<input type="checkbox"/> Autre milieu ouvert (préciser si possible : lande, fourré, etc.)	
<input checked="" type="checkbox"/> Forêt (préciser si possible : feuillus, résineux ou mixte)	Pessières (résineux)
<input type="checkbox"/> Plantation de peupliers	
<input checked="" type="checkbox"/> Bosquet	Fourrés à Argousier présents sur les
<input type="checkbox"/> Haie (préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.)	
<input type="checkbox"/> Vieux arbres (préciser si possible :alignements, isolés, têtards, etc.)	
<input type="checkbox"/> Cours d'eau (préciser si : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.)	
<input type="checkbox"/> Plan d'eau (préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs)	
<input type="checkbox"/> Mare (préciser si possible si elle est végétalisée ou non)	
<input type="checkbox"/> Fossé	
<input type="checkbox"/> Autre zone humide (préciser si possible : roselière, tourbière, etc.)	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre milieu (préciser si possible : grotte, falaise, etc.)	Eboulis de calcschistes

Types d'incidences potentielles générés par le projet, la manifestation ou l'intervention (Cocher les cases potentiellement concernées. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel)

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...
 détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement
Risque de destruction d'habitats favorables à la reproduction de l'Azuré du serpolet par piétinement par les engins de chantier
- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)
Risque de détérioration du milieu par pollution causée par des fuites potentielles sur les engins de chantier (mesure de réduction)
- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enfrichement...
 perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...
Risque de perturbation d'espèces (oiseaux principalement) par le survol d'hélicoptère (mesure de réduction prévue)

CONCLUSION SUR L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

- Aucun effet notable n'existe sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaires. (à justifier)

- Des effets notables existent sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaires : il est alors nécessaire de poursuivre l'évaluation des incidences selon le contenu précisé dans l'article R 414-23 du code de l'environnement. Les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation mises en œuvre doivent être précisées (joindre si besoin tout document)

Plusieurs types d'incidences potentielles ont été listés sur les espèces et habitats d'espèces ayant permis la désignation des sites Natura 2000 concernés par le projet. A noter que les espèces d'intérêt communautaire concernées par ces incidences potentielles appartiennent toutes aux groupes de la flore, des oiseaux ou des chiroptères.

Aussi, pour éviter tout impact sur ces composantes des sites Natura 2000, un ensemble de mesure d'évitement et de réduction a été développé et sera mis en œuvre lors des travaux. Le détail des mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre est présenté dans la note annexe au chapitre 6 qui traite des incidences du projet sur les sites Natura 2000. Elles sont listées ci-dessous :

ME_1 : ADAPTATION DES EMPRISES TRAVAUX POUR EVITER LES SECTEURS SENSIBLES (travail sur les emprises de terrassements mais également sur les voies d'accès)

ME_2 : MISE EN DEFENS DES ZONES ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES ATTENANTES AUX EMPRISES DE TRAVAUX (notamment les stations de Buxbaumie verte, espèce d'intérêt communautaire)

MR_1 et MR_2 : REVEGETALISATION DES SURFACES TERRASSEES PAR ETREPAGE OU SEMIS DE GRAINES LOCALES (réhabilitation d'habitats de reproduction de certaines espèces de papillons et d'oiseaux et d'habitats de chasse pour les chiroptères)

MR_12 : ADAPATION DU CALENDRIER DES TRAVAUX (travaux de défrichement et survol de l'hélicoptère uniquement en période automnale)

MR_13 : INSTALLATION DE BALISES ANTICOLLISION POUR LAVIFAUNE SUR LE TELESIEGE DE BARMUS

MR_14 : COUPE DOUCE DES ARBRES GITES POUR LES CHIROPTERES

MR_15 : PROSPECTION COMPLEMENTAIRE POUR LA RECHERCHE DES ARBRES A CAVITE (permettra de recenser précisément tous les arbres à enjeux qui seront concernés par le défrichement et de les inclure dans la MR_14)

AUTRES RÉGLEMENTATIONS CONCERNANT LE PROJET (le demandeur s'engage alors à faire les démarches nécessaires auprès des services concernés pour en obtenir les autorisations)

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Loi sur l'eau

Étude d'impact

Sites inscrits/classés

Espèces protégées

Autres (préciser) :

CODE DE L'URBANISME

Déclaration préalable

Permis de construire

Autres (préciser) DAET et DAME

CODE DU SPORT (exemple des manifestations sportives)

AUTRES (Préciser) : CODE FORESTIER : Demande d'autorisation de défrichement

Fait à

, le

Signature du demandeur



Cette demande est à envoyer :

sous format papier :

Direction Départementale des Territoires
Service Eau-Environnement
15 rue Henry Bordeaux
74 998 ANNECY CEDEX 9

OU

sous format électronique en PDF

en fichier de 4 Mo maximum
plusieurs fichiers si taille globale >4Mo
à : ddt-see@haute-savoie.gouv.fr

- Cet imprimé est téléchargeable en PDF et ODT sur <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>
- Les décrets de création des réserves naturelles sont téléchargeables sur <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-et-biodiversite/Reserves-naturelles>
- Délais d'instruction : la réponse à la demande interviendra dans un délai de **4 mois** maximum à compter de sa réception en DDT
- Si le dossier est jugé incomplet, des compléments vous seront demandés par courrier électronique ou postal, prolongeant le délai d'instruction du temps de leur réception à la DDT
- Procédure d'instruction : selon la nature de l'activité demandée, il est possible que vous soyez invités à présenter votre demande à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (préfecture de Haute-Savoie) ou au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (préfecture de la région Rhône-Alpes)
- Pour tout renseignement d'ordre général sur Natura 2000, voir : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>
- Pour tout renseignement sur Natura 2000 en Haute-Savoie, voir : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Milieus-naturels-et-biodiversite/Natura-2000>
- Pour connaître les limites des réserves naturelles ou celles d'autres zonages, voir : https://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map
- Pour les manifestations sportives, voir : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Activites-reglementees/Manifestations-sportives-culturelles-ou-festives>

Contacts :

- Gestionnaire des réserves naturelles :
Association ASTERS <http://www.cen-haute-savoie.org>
Cécile GEORGET m74@cen-haute-savoie.org 06.23.86.58.37
- Contact à la DDT pour toute précision sur votre demande :
Sébastien MALAN sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr 04.50.33.79.46

Service des réserves naturelles de Haute-Savoie

Responsable de service

- Cécile GEORGET cecile.georget@cen-haute-savoie.org 04.50.66.47.55
06.23.86.58.37

Réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval /Passy

- Violaine LAUCOIN violaine.laucoin@cen-haute-savoie.org 06.17.54.28.73
- Fabrice ANTHOINE fabrice.anthoine@cen-haute-savoie.org 06.17.54.45.73
- Jean José RICHARD-POMET jean.jose_rp@cen-haute-savoie.org 06.17.54.47.34

Réserves naturelles du Massif des Aiguilles Rouges (Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard)

- Marion GUITTENY marion.guitteny@cen-haute-savoie.org 07 54 80 12 59
- Laurent DELOMEZ laurent.delomez@cen-haute-savoie.org 06.17.54.40.15
- Patrick PERRET (Garde saisonnier) patrick.perret@cen-haute-savoie.org 06 23 43 72 78

Réserve naturelle du Delta de la Dranse

- Lise CAMUS-GINGER lise.camus-ginger@cen-haute-savoie.org 06.34.01.36.84
- Rémy DOLQUES remy.dolques@cen-haute-savoie.org 06.17.54.18.50

Réserve naturelle des Contamines-Montjoie

- Mailys COCHARD mailys.cochard@cen-haute-savoie.org 06.23.43.72.83
- Geoffrey GARCEL geoffrey.garcel@cen-haute-savoie.org 06.17.54.39.38

Réserve naturelle de Passy

- Clémentine AGERON clementine.ageron@cen-haute-savoie.org 06.69.07.91.04
- Julien HEURET jules.heuret@cen-haute-savoie.org 06.19 04 34 07

Réserves naturelles de Bout du lac d'Annecy et Roc de Chère

- Lise CAMUS-GINGER lise.camus-ginger@cen-haute-savoie.org 06.34.01.36.84
- Rémy PERIN remy.perin@cen-haute-savoie.org 06 01 44 34 11

Structures animatrices des sites N2000

Réserves	Site Natura 2000	Structure porteuse
RNN de Sixt-Fer-à-Cheval /Passy RNN de Passy	Haut Giffre	SIVM du HAUT-GIFFRE LETERTE Pauline – 04.50.18.76.16 p.leterte@montagnesdugiffre.fr
RNN des Aiguilles Rouges RNN de Carlaveyron RNN du Vallon de Bérard	Les Aiguilles Rouges	CCVCMB CHABOUD Julie – 04.50.54.39.76 julie.chaboud@cc-valleedechamonixmb.fr
RNN du Delta de la Dranse	Delta de la Dranse	DDT de la Haute Savoie MALAN Sébastien – 04.50.33.79.46 sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr
RNN des Contamines-Montjoie	Les Contamines-Montjoie	Commune Contamines-Montjoie – 04.50.47.00.20 info@mairie-lescontamines.com
RNN du Bout du Lac d'Annecy RNN du Roc de Chère	Cluse du lac d'Annecy	SILA MARTIN Thomas – 04.50.66.77.77 thomas.martin@sil.fr

